

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 22 Juin, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

**Étaient également présents :**

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – BUZARÉ Arlette – GARANGÉ Anne-Marie – HENRIQUEZ Françoise – SOARES Brigitte  
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE GUENNEC Gwénaël – LE STUNFF Patrice

**Absentes excusées - Procurations**

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie  
Madame FRÉOUX Annette donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette  
Madame GUILLOU Annick donne pouvoir à Madame GARANGÉ Anne-Marie  
Madame MORIO Estelle donne pouvoir à Monsieur Didier LEMARCHAND  
Madame PEZENNEC Micheline donne pouvoir à Monsieur LE GUENNEC Gwénaël

**Absent :**

Monsieur NICOLAS Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

**Secrétaire : Françoise HENRIQUEZ**

**Date de la convocation : 16 Juin 2023**

**Date de l'affichage : 16 Juin 2023**

**Nombre de membres en exercice : 16**

**Nombre de présents : 10**

**Nombre de votants : 14**

-----  
**2023-18 DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DONNÉES AU PRÉSIDENT, À LA VICE-PRÉSIDENTE ET À LA COMMISSION PERMANENTE PAR DÉLIBÉRATION DU 23 JUILLET 2020 : INFORMATIONS**

**1- Contrats et convention signés**

Désignation	Date signature	Incidences financières	Contenu
Convention CCAS MAPA /MSA	06/05/2023		Service en ligne pour consultation des documents MSA.
Convention CCAS/PIMM'S	13/06/2023	76,21 €/mois	Définit le partenariat en termes d'actions et de moyens à mettre à disposition du PIMM'S (bureau, ordi, internet, scanner). Présence le 1 <sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 12h.
Convention CCAS / Pôle Emploi	05/05/2023		Nouvelle convention de coopération avec le chantier d'insertion nature et patrimoine du fait de la mise en place d'une plateforme de l'inclusion (mise en relation des candidats à l'emploi d'insertion avec les employeurs solidaires)
Convention CCAS téléassistance FILIEN ADMR	12/06/2023		Changement tarifs et conditions téléassistance administrés de Guidel

## 2- Aides sociales d'urgence délivrées depuis le dernier Conseil d'Administration

- Secours d'urgence du 08/04/2023 au 15/06/2023

	Nombre de bons délivrés	Nombre de foyers aidés	Montant total
Bons alimentaires (5€ ou 15€)	6	3	90.00€
Secours essence 30 € max	3	3	60.00€
Espèces	0	0	00.00€
Carte de bus (3€)	0	0	00.00€

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS POUR L'ACCÈS À L'ÉPICERIE SOCIALE - COMMISSION PERMANENTE DU 06-06-2023				
Dossiers	Droits jusqu'au	QF	Décision	Remarques / Préconisations
1	02/06/2023	124	Renouvellement jusqu'au 30/09/2023	Inviter Mme à participer aux ateliers
2	16/06/2023	251	Renouvellement jusqu'au 31/12/2023	/

Dossiers	Fournisseur	Montant de l'impayé	Montant demandé	AVIS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 06-06-2023 AVANT DÉCISION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE TERRITOIRE
3	EDF	1 111,64 €	600,00 €	Avis favorable à l'attribution d'une aide d'un montant de 600,00 € Voir si possibilité aide régionale pour les activités?
4	EDF	1 408,77 €	600,00 €	Avis favorable à l'attribution d'une aide d'un montant de 600,00 € avec préconisations : Mettre en place la mensualisation Orientation vers l'assistante sociale pour la mise en place d'une mesure d'accompagnement budgétaire

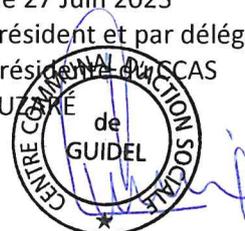
### 5- Aides FSL dérogatoires

#### Équipe Technique de Territoire du 12 Mai 2023 :

- 1<sup>er</sup> dossier : Dette de 728.61 € - Montant demandé 529.41 €  
Accord aide d'un montant de 529.41€ compte-tenu de la baisse des ressources.  
Apurement pour le solde à envisager (Avis favorable de la CP le 05/04/2023)
- 2<sup>ème</sup> dossier : Dette de 281.46 € - Montant demandé 281.46 €  
Accord aide d'un montant de 211.09€ compte-tenu des frais exceptionnels ce mois (voiture), de la mobilisation de Madame dans l'emploi et des factures d'énergie élevées à venir (Avis favorable de la CP le 05/04/2023)
- 3<sup>ème</sup> dossier : Dette de 1448.50 € - Montant demandé 600.00 €  
Accord aide d'un montant de 600.00 € compte-tenu de la baisse des ressources suite à la régularisation de la situation familiale (Avis favorable de la CP le 05/04/2023)
- 4<sup>ème</sup> dossier : Dette de 649.93 € - Montant demandé 529.41 €  
Accord aide partielle à hauteur de 225 € - La commission invite la bénéficiaire à prendre contact avec le service social de son secteur et de mettre en place 1 plan d'apurement (Refus de la CP le 05/04/2023 – Motif N°10 : Les difficultés financières du demandeur ont pour origine des choix budgétaires inadaptés)

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 27 Juin 2023  
 Pour le Président et par délégation,  
 La Vice-Présidente du SCAS  
 Arlette BUISSON



- Secours d'urgence du 08/04/2022 au 15/06/2022

Type d'aide	Nombre de bons délivrés	Nombre de foyers aidés	Montant total
Bons alimentaires (5€ ou 15€)	11	8	125.00€
Secours essence 30 € max	7	5	210.00€
Espèces	0	0	00.00€
Carte de bus (3€)	4	1	12.00€

**3- Domiciliations**

	Nombre	Raisons principales
Domiciliations actuelles	31	Choix de vie ou suite à une séparation, logement provisoire
Dont nouvelles domiciliations	2	Logement provisoire
Dont renouvellements	4	Logement provisoire
Domiciliations arrêtées	2	Intégration logement durable ou changement de région

**4- Aides facultatives et FSL examinées par la Commission Permanente**

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS POUR L'ACCÈS À L'ÉPICERIE SOCIALE - COMMISSION PERMANENTE DU 09-05-2023				
Dossiers	Droits jusqu'au	QF	Décision	Remarques / Préconisations
1	11/05/2023	166	Renouvellement jusqu'au 30/06/2023	Sous réserve de participation aux ateliers ou d'entrée dans l'emploi
2	10/05/2023	22	Renouvellement jusqu'au 31/08/2023	/